

N°4 - Avril 2009 : JOURNÉE D'ÉTUDES FRANCO-BELGE

« LA PAROLE DU JEUNE, QU'EN FAISONS-NOUS? »

➤ SYNTHÈSE DES DÉBATS

« Comment agir sur la circulation de la parole, dans un contexte de confrontation des droits? »

par Jean Blairon, directeur de l'asbl RTA, service privé de formation et de perfectionnement

Une approche commune à l'ensemble des exposés ?

Les organisateurs avaient souhaité qu'il y ait un moment de synthèse par rapport à l'ensemble des expériences et des points de vue qui vous ont été communiqués. Et il est évidemment difficile, dans un premier temps, de globaliser tout ce que nous avons entendu, pour une raison bien simple me semble-t-il, et je tiens à le redire : c'est que chaque intervenant a bien montré, avec beaucoup de rigueur, le poids du contexte institutionnel dans ses pratiques et dans ses choix. Par exemple, je ne pense pas trahir ce que madame Hoornaert a dit en disant que c'était bien deux types de mandats de SOS Enfants qui lui permettent de faire ce qu'elle fait. Monsieur Deplechin a bien montré le rôle des nouveaux arrêtés de 99 en disant : « Depuis lors avec les changements qui ont été installés, nous nous sommes posés les questions suivantes, etc ». Ou monsieur De Clercq qui en parlant des écrits au SPJ a bien dit « Attention de quels écrits on parle; on ne parle pas de tous les écrits. On parle d'un certain type et pas par exemple des bilans, etc ».

Avec cette composante des exposés, on pourrait, on doit me semble-t-il, dire qu'il est difficile d'extrapoler, qu'il est certainement très imprudent de généraliser, et qu'il est dangereux de plaquer les choses d'un contexte dans l'autre. Je peux m'arrêter là en disant qu'aucune synthèse n'est possible. Ce serait un peu trop facile. Et donc j'ai essayé de me demander dans un premier temps :

est-ce que l'ensemble des exposés répond à la même question ? Est-ce qu'il y a une approche commune à l'ensemble des exposés ? Et je pense que oui. D'après moi, cela n'allait pas de soi. Et cette approche commune me semble reposer sur deux postulats. Et c'est le premier élément de synthèse que je voudrais vous livrer.

En fait, nous ne sommes pas, pour chacun des intervenants, seulement confrontés à un seul type de droits, c'est-à-dire les droits du sujet, du jeune sujet en construction. Mais pour chacun d'entre eux ils ont bien expliqué combien ils étaient soumis à une confrontation du droit. C'est-à-dire que vous avez par exemple des collectifs familiaux brisés, où la liberté éducative des parents s'oppose à la possibilité pour le jeune de se construire ou de se démener. Vous avez le droit du plus faible à la protection, qui vient se heurter au droit à la subjectivation même. Vous avez la confrontation des espaces privés et des espaces publics. Ceux-ci d'ailleurs étant vus de manière contrastée à la fois comme une chance de protection, mais aussi un risque d'exposition éventuellement mal maîtrisé. Et donc en conséquence, la défense du plus faible, l'enfant maltraité par exemple, qui impose une révélation, qui impose un signalement, se voit confrontée à des risques de destruction du collectif familial et à la culpabilité que cette destruction peut entraîner chez l'enfant. Et donc nous sommes bien dans une situation où il y a une permanente confrontation de nos droits, toujours difficile à concilier, c'est le moins que l'on puisse dire.

La question à laquelle nous allons essayer de répondre ne peut pas, me semble-t-il, être seulement référée au droit du sujet. Comment la parole du jeune peut-elle être libérée, pour que ce sujet se construise ? **Il faut à mon avis poser la question de la parole, dans des contextes où des droits contradictoires sont en confrontation et doivent être combinés.** Et la société que nous construisons au quotidien dépendra en partie du type de combinaison que nous allons choisir. Mon premier thème est donc de dire « oui, il y a un point commun entre toutes les interventions, et c'est cette obligation de confrontation et de combinaison qui va porter probablement des réponses différentes ».

Une conception minière de la parole

Deuxième point commun me semble-t-il : **il paraît évident que la parole ça n'existe pas.** Je pense que nous devons sortir, si j'ose dire, d'une conception minière de la parole, où il faudrait extraire un filon souterrain, pour la libérer, l'apporter au grand jour, et qu'enfin elle soit entendue. Je n'ai entendu ça chez personne, au contraire. Nous avons eu à connaître des processus d'échanges, de circulation de mots, absents ou trop présents, qui font sens ou qui ne font pas sens. Et donc il me semble que l'enjeu central auquel tout le monde a choisi de s'affronter, c'est bien : **agir sur le processus de circulation de la parole.** Donc si ce point de vue n'est pas inexact, je pense que les éducateurs ne seraient décidément pas les « gueules noires » du social. On avait dit ça à un moment donné, en les comparant par leur statut, aux ouvriers miniers. Mais s'agissant de la parole, les éducateurs ne sont sûrement pas les gueules noires du social, au contraire. Donc la parole, nous l'avons bien vu, est moins qu'une substance et plus que des mots. Moins qu'une substance, c'est-à-dire qu'elle est une production, un moment de production dans une circulation. Et cette circulation, on l'a entendu, elle est soit bloquée, soit elle se fait parfois à flux trop continu : des parents qui prennent trop de place pour les enfants. Elle se fait à flux dispersé ou à flux trop tendu : il faut tout de suite mettre des mots, une sécurité, il faut dire la vérité. Et donc je pense que chacun nous a appris aujourd'hui à agir sur la circulation, compte tenu du fait que **la parole c'est plus que des mots, c'est des actes.** Et donc en

mettant des mots et en les faisant circuler, il me semble que tout le monde était d'accord pour dire qu'on faisait exister quelque chose de plus et de nouveau dans la situation. Donc la question me semble-t-il, qui est renvoyée à chacun d'entre-nous en réalité, même dans les contextes institutionnels différents de ceux qui étaient à la tribune, la question que la journée pourrait renvoyer, je la reformule, je m'autorise à la traduire. Donc je dirais : **« Comment agir sur la circulation de la parole, dans un contexte de confrontation des droits, pour obtenir une meilleure combinaison ? ».** Ca me paraît être la question fédératrice de toute la journée. Et j'espère que chacun d'entre-nous pourra retourner dans sa situation en disant « cette question me concerne ».

Les réponses proposées

Je vais dans un deuxième temps m'intéresser aux réponses qui ont été proposées. Je voudrais essayer d'en rendre raison, c'est-à-dire essayer de mettre en avant les mécanismes constitutifs et les conditions de cohérence. Ce qui était extrêmement frappant pour moi au titre des réponses, c'est que vous aviez me semble-t-il à juste titre, en priorité le souhait d'agir sur ce que je pourrais appeler « la destruction ». Dans les situations qui sont concernées, les familles ou les jeunes, la destruction de leur capacité à interagir normalement.

C'est le sociologue Goffman, qui disait **« le terreau de la vie en société, c'est le contact en face à face le plus élémentaire ».** Quand nous croisons quelqu'un sur un trottoir, qui nous adresse la parole, qui nous cède la place. « Se faisant dans cette scène sociale, il nous envoie un message que nous sommes un interactant à part entière, ordinaire, digne d'être pris en tant que tel en considération ». Et je pense que la manière dont plus d'un s'est exprimé ce matin et cet après-midi, prenait acte du fait que des gens ne se considéraient plus comme des interactants à part entière ou digne d'être reconnus comme tels. Le cas extrême était la stigmatisation que vous avez évoquée, puisque la cruauté sociale de la stigmatisation, c'est de considérer quelqu'un comme un non humain, « un pas comme nous », décidément différent et de façon définitive. Et je pense qu'en termes de réponse, beaucoup d'intervenants se sont dits : **« Il faut restaurer cette**

capacité des gens. Et la représentation qui est la leur, d'être de nouveau considérés, malgré tout ce qui s'est passé, comme des interactants à part entière ». Donc capables de tenir leur rang dans une discussion. Capables de garder la face dans un échange. L'exemple de la parole me semblait un exemple limpide, y compris dans l'exemple du conducteur de tram, et c'est ce que vous avez très bien expliqué. C'est-à-dire que dans tout ce que nous échangeons au quotidien, nous recevons une confirmation de notre statut d'interactant, digne à part entière, digne d'être pris en considération.

Donc, en tant que réponse pour faire circuler la parole au mieux, il me semble que la priorité est bien celle-là. Et ça conduit, je pense, à des choix. Je ne vais pas les citer tous, mais j'en donne quelques uns qui vont frapper. Par exemple, ça conduit certains à agir sur la circulation de la parole en dehors de l'objet professionnel du mandat. Par exemple lorsque le docteur Thill explique qu'il invente un jeu « Trivial poursuite » pour parler de tout sauf de la phobie scolaire, c'est bien de ça qu'on parle. Donc on essaye de restaurer une circulation, en dehors du problème ou de la situation ou du délit, parce qu'on peut espérer que cela va justement redonner aux gens un message comme quoi ils continuent, malgré les difficultés qui ont été les leurs, à rester des interactants à part entière. En tenant dans les ateliers des groupes de parole etc, je pense qu'on a la même logique. Chose intéressante ce matin aussi, ce qui était envisagé en termes d'action sur la circulation au-delà de l'objet. On est au-delà de l'objet, au-delà de l'objet, c'est-à-dire après que tout se sera réglé. Et donc le débat que nous avons eu à propos de la recherche action au SPJ était bien celui-là : que produire comme trace, qui permettra plus tard, parfois bien plus tard, à chacun des protagonistes, de revendiquer un rôle à part entière, malgré les difficultés éducatives, malgré les erreurs ou les maltraitements. Comment peut-on garder trace du fait que au-delà de tout ça, chacun s'est encore mobilisé pour tenir son rang en tant qu'interactant social ? Je l'ai déjà dit, monsieur Deplechin, avec le modèle de l'approche contextuelle, donne à l'éthique de la parole, et donc à la balance, à l'équilibre des échanges, un rôle moteur. Et, osons-le, jusqu'à installer des temps vides, c'est-à-dire sans aucune action, pour que nous puissions avoir

une chance de travailler ce projet.

Le grand retour de la culture

Deuxième point dans la réponse, ce dont je me réjouis particulièrement, que je pourrais appeler le grand retour de la culture. Puisque notamment dans les exposés de cet après-midi, l'activité culturelle, même esthétique, joue un rôle fondamental. Je pense que ce sont des contacts et des partenariats qui sont devenus peu fréquents, entre les secteurs de l'aide sociale et le secteur de la création culturelle. Qu'il est loin le temps dans les années 70 où certains défendaient le droit pour les ouvriers dans l'usine de faire de la philosophie et de se livrer à des activités esthétiques. En écoutant les exposés, j'entends certaines choses qui ont été écrites, dans les années 70 justement, dans le journal L'humanité, pas n'importe lequel, par Jean-Louis Cardou, qu'on appelait à l'époque le pape du nouveau roman, et qui publiait un article en disant « il faut écrire en masse ». Nous en sommes loin, mais je suis heureux de voir ce retour. Et ce retour n'est pas anecdotique me semble-t-il. Puisque je crois qu'il y a un lien intrinsèque entre la construction du sujet et l'activité artistique. Personne n'a défini le sujet. Le sujet c'est quoi ? Je me suis souvenu de la définition d'Alain Touraine : « Le sujet c'est un engagement et une distance dans la création de sa propre existence. ». Donc il faut à la fois une mobilisation, mais il faut aussi un recul. Donc le sujet ne s'accommode pas de la seule expression de ce qu'on pense être. Le sujet est un travail sur soi-même, un travail de création et un recul sur ce travail. Et en le présentant comme ça, je pense qu'on voit que l'activité culturelle, donc esthétique, permet à la fois de mobiliser des ressources de création, et en même temps permet une certaine mise à distance. Ne serait-ce que par le recours à des techniques d'écriture. Les techniques d'écriture ce n'est pas pour faire joli. C'est parce qu'elles imposent un code qui permet à la fois l'apprentissage, mais aussi la distance. Et donc nous ne sommes pas en matière de production culturelle dans le seul domaine de l'expression. D'ailleurs les mouvements qui ont été évoqués sont des mouvements culturels qui sont engagés dans une certaine construction de la société, qui entendent peser sur ce type de construction, et participer à ces mouvements, c'est aussi participer à cette action-là.

Donc pour aller à ma conclusion, je dirais que cette évocation de la dimension culturelle du travail peut nous rappeler à juste titre, beaucoup de préoccupations qui étaient les nôtres dans les années 60, où certains s'en souviennent, des livres déterminants avaient été écrits, notamment de Goffman, le grand livre où on avait accusé les institutions fermées de détruire les ressources culturelles de leurs usagers. Et un certain nombre de mécanismes avaient été dénoncés par Goffman, et aujourd'hui nous les avons entendus et évoqués. Par exemple, Goffman parlait de la dégradation de l'image de l'utilisateur : obligation de tout balancer, d'être exposé au grand jour, la rupture de l'utilisateur avec ses actes, la perte de contrôle sur la construction de son existence. On en a entendu parler tout à l'heure. Et donc à ce sujet-là, chers collègues, pour conclure, nous avons deux bonnes nouvelles et deux mauvaises. La première mauvaise nouvelle, à la suite du livre de Goffman, beaucoup de gens ont pensé que le milieu ouvert était la solution, qui allait évidemment corriger les excès des institutions fermées. Donc la mauvaise nouvelle, c'est que les procédés que Goffman avait mis au jour, sont partout. Donc ils peuvent aussi être présents dans les milieux ouverts.

La bonne nouvelle c'est quand-même qu'on s'en préoccupe. Je trouve extrêmement encourageant d'avoir une journée milieu ouvert/milieu fermé, avec les mêmes enjeux, avec les mêmes combats et avec la même position qu'on souhaite accorder aux jeunes. Ça n'empêche pas les conflits, mais les conflits ça permet d'avancer. Une autre mauvaise nouvelle, c'est ce que le docteur Thill nous a expliqué, c'est que malheureusement tout n'est pas réduit à ce que nous faisons entre professionnels et jeunes. Il y a une culture autour de nous qui pèse sur la construction des identités. Si nous l'analysions de près, nous y trouverions souvent les mêmes procédés que ceux de Goffman critiquant comme étant destructeur de la personnalité. La rupture des territoires, etc. Nous avons décidé d'appeler ça chez nous l'institution totale virtuelle. Et la dernière bonne nouvelle, c'est que les deux intervenants de cet après-midi nous ont montré que ce n'était pas par nature que la culture des jeunes, hip-hop, etc, pouvait être porteuse de cette dérive. Qu'au contraire, on pouvait l'utiliser, qu'on pouvait la retourner pour construire des personnalités dans des situations aussi difficiles que celles qui nous ont été exposées.